

L'aménagement comprend :

- un ponton et un espace d'amarrage pour le bateau de l'Office de tourisme
- une rampe à canoë
- une aire de détente

Des travaux de terrassement et de consolidation des berges, de réfection des escaliers ont également été réalisés.

Finalisés en juillet 2018, ces travaux permettent de valoriser le site des Dunes des Charmes patrimoine et répond ainsi aux objectifs que le Département s'est fixé dans le cadre de son Plan Nature et de son Livre blanc du tourisme.



Montant des travaux du débarcadère : 24 780 € TTC

Financement :

- 14 346 € par le Département de l'Ain
- 7 434 € par la Région Auvergne Rhône-Alpes
- 3 000 € par la Communauté de Communes Bresse et Saône



Un livret pour découvrir le site ENS des Dunes des Charmes, bientôt disponible en mairie, à l'office de Tourisme, à la Maison de l'eau de Pont de Vaux et sur patrimoines.ain.fr

Une politique ambitieuse de valorisation des Espaces naturels sensibles

L'Ain regorge d'espaces naturels exceptionnels, parfois très connus et fréquentés, parfois confidentiels pour le grand public. Pour valoriser ces nombreuses richesses, le Département de l'Ain mène une politique ambitieuse à travers notamment son « Plan Nature » adopté en 2016. Le Département ambitionne de labelliser 40 sites ENS d'ici à 2021. Ce label est une démarche de gestion et de mise en valeur des sites, visant à les préserver et à les faire connaître au public.

Plus d'infos : www.patrimoines.ain.fr

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain
Direction de la communication

Céline Moyne-Bressand

Tél. 04 74 22 98 33

celine.moyne-bressand@ain.fr

www.ain.fr

   www.ain.fr

SERMOYER

Espace naturel sensible des Dunes des Charmes



Mardi 13 novembre 2018

Inauguration des aménagements pour l'accueil du public

www.patrimoines.ain.fr



Les Dunes des Charmes font partie d'un réseau de sites départementaux qui compte à ce jour 38 Espaces naturels sensibles (ENS), représentant au total plus de 10 000 hectares. Véritables bijoux naturels du département de l'Ain, ces sites sont constitués de milieux très diversifiés (tourbières, étangs, lacs, prairies humides, cours d'eau, dunes de sable, espaces boisés, prairies d'alpage, prairies bocagères, grottes, sites géologiques...). Conscient des nombreuses richesses de son territoire, le Département de l'Ain porte une politique ambitieuse de préservation et de valorisation de ces ENS à travers son « Plan Nature » adopté en 2016.

« Le Département de l'Ain offre des paysages et des espaces naturels exceptionnels. C'est le cas des Dunes des Charmes qui constituent un site original et unique du département de l'Ain. La labellisation des Dunes des Charmes en Espace naturel sensible affirme la volonté du Département de préserver ses richesses naturelles et paysagères, en sensibilisant les publics à la fragilité de ces milieux tout en valorisant sa dimension touristique »

Véronique Baude
Vice-présidente du Département de l'Ain
chargée du tourisme, du développement durable,
de l'environnement et du patrimoine naturel

Jean Deguerry
Président du Département de l'Ain

LES DUNES DES CHARMES



Le site ENS du Val-de-Saône comprend 3 sites :

- les Dunes des Charmes, situées sur la commune de Sermoyer ;
- la Lande tourbeuse des Oignons, située sur la commune de Boz ;
- L'Île de la Motte, située sur la commune de Saint-Benigne.

Classées Natura 2000 et labellisées ENS en 2014, les Dunes des Charmes offrent un paysage de 44 hectares étonnant bien loin de la mer, façonné par les crues et les vents, probablement à la fin de la dernière glaciation.

Les sables de Sermoyer forment des dunes continentales, une formation géologique extrêmement rare à l'échelle européenne. Les milieux ouverts, particulièrement fragiles, côtoient des espaces boisés et certaines zones humides sont présentes. La mosaïque d'habitats naturels permet le développement d'une diversité d'espèces exceptionnelle. Le site comporte aussi un gisement archéologique classé.



Le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Rhône-Alpes est le gestionnaire de l'ENS des Dunes des Charmes et porte le plan de gestion (2012-2021) du site. Le CEN est également gestionnaire des deux autres composantes du site ENS du Val-de-Saône (Landes tourbeuse des Oignons et Île de la Motte). Le Département de l'Ain et le CEN Rhône-Alpes travaillent depuis de nombreuses années en collaboration pour assurer le maintien de la qualité paysagère et écologique des espaces naturels de l'Ain. Un effort qui se traduit par des interactions fortes avec les acteurs des territoires afin qu'ils participent au devenir de leur site.

INAUGURATION DES AMÉNAGEMENTS POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC

Dans le cadre de sa politique ENS, le Département porte ou cofinance de nombreuses actions visant à améliorer la connaissance, à gérer et préserver les espaces, à organiser la fréquentation des sites naturels et à développer l'éducation à l'environnement et au développement durable. Pour l'ENS des Dunes des Charmes, le Département de l'Ain a investi, depuis 2016, 63 194 €.

→ Les aménagements pour l'accueil du public sur le site ENS des Dunes des Charmes



• Signalétique directionnelle et supports d'information :

Une réflexion globale a été conduite pour organiser le cheminement des promeneurs sur le sentier découverte du site. Des panneaux directionnels et des points de balisage ont été déplacés et ajoutés pour guider les visiteurs le long du parcours. Parallèlement, des panneaux d'interprétation complémentaires ont été installés, sur les zones humides notamment.

• Installation des panneaux ENS

Le Département souhaite que les sites ENS, pour la plupart ouverts au public, fonctionnent en réseau. Pour ce faire, des outils de communication globaux sont réalisés (plaquettes, flyers, livres). Aussi, des panneaux sont conçus et installés sur place afin de faire connaître au public l'existence des sites ENS mais également pour informer et de sensibiliser les visiteurs.



→ Le projet de réaménagement du débarcadère

Des croisières touristiques sur la Saône depuis Pont-de-Vaux sont organisées par l'Office de tourisme. Dans ce cadre, des visites des Dunes des Charmes sont proposées aux groupes. Suite à la dégradation en 2015 des équipements permettant l'amarrage des bateaux de croisière sur le site (poteau d'amarrage et marches d'accès), il a été décidé de réaménager le débarcadère et de mener réflexion globale sur l'accès par voie fluviale au site des Dunes des Charmes.

Le CEN, en tant que maître d'ouvrage de cet aménagement, a mandaté des prestataires pour les phases de conception et de réalisation du projet, en concertation avec les acteurs locaux (Commune de Sermoyer, Communauté de Communes Bresse et Saône, Maison de la nature et de l'eau de Pont-de-Vaux, Association Cardamine, Centre Eden, VNF Centre-Bourgogne, Offices de tourisme, Batelier de la Communauté de Communes de Pont-de-Vaux, club de canoë de Louhans, EPTB Saône-Doubs, RTE...).